



Les peintures nature BIOFA

Fiche technique

HUILE D'IMPREGNATION

750 ml code 79690
2,5 litres code 79691
10 litres code 79692

Huile d'impregnation pour bois absorbants et liège en intérieur.

1. Propriétés du produit

L'HUILE D'IMPREGNATION est élaborée à base de résines et d'huile de lin et possède un fort pouvoir de pénétration. Elle est adaptée pour la préparation des bois bruts, absorbants en intérieur, avant finitions en huiles, lasures ou laques. Pour bois massifs et panneaux (OSB, MDF) utilisés en mobilier, plans de travail, portes, habillages muraux. Egalement adaptée pour parquets, planchers, liège et terres cuites poreuses. Ne convient pas en extérieur.

1.1. Composition

- Solvant exempt d'aromate, huiles éthérées.
- Huile de lin
- Résine alkyde longue en huile (base huile de lin)
- Exempt de substances biocides

1.2. Propriétés techniques

1.2.1. Aperçu

- Utilisation à l'intérieur
- Efficace, d'application rationnelle, sature le bois.
- Haut rendement
- Repousse l'eau, hydrofuge et régulateur d'hygrométrie.
- Non filmogène, à pores ouvertes.
- Diffusante et perméable à la vapeur d'eau
- Efficace, d'application rationnelle

1.2.2. Caractéristiques importantes pour la physique du bâtiment

Densité 20°C: 0,88 kg / L
Viscosité 20°C: env. 57 s (coupe 3 mm) NBN EN ISO 2431
Sd valeur (H₂O) : < 0,5 m
Point éclair: > 61°C
Teneur en COV (max.): 300 g / L
COV-Decopaint, cat. A / h

1.2.3. Teinte

- Incolore-transparent. Une intensification de la couleur des supports poreux est possible, faire un essai.

2. Mise en œuvre

2.1. Exigences du support

- Le support doit être propre, sec, ferme, stable et exempt de substances efflorescentes, décolorantes, séparatives et / ou retardant le séchage.
- Les bois de construction doivent être protégés du bleuissement selon DIN 68800 partie 3.
- Pour les sols, veiller à ce que le support soit posé correctement et à traiter préalablement les parquets, le liège, la terre cuite et les carrelages absorbants.

2.2. Info brève sur le schéma standard

- Préparer le support en le nettoyant, par ponçage et dépoussiérage.
- Appliquer l'HUILE D'IMPREGNATION, répartir les excédents à la brosse ou au chiffon après 10 à 20 minutes.
- Recouvrir avec huiles, laques ou lasures après minimum 24 heures.

2.3. Support et traitement préliminaire

- Bois (bois massif et matériaux en particules de bois), meubles, rayonnages, lambris, etc : Imprégner le bois absorbant, brut ou imprégné avec des produits non filmogènes avec l'HUILE D'IMPREGNATION BOIS (universelle, robuste et repoussant l'eau). Poncer complètement ou remplacer le bois friable et grisé. Taux d'humidité maximal pour le bois de résineux 15 %, le bois de feuillus 12 %. Laver complètement la graisse, la résine et la cire avec le DILUANT BALSAMIQUE. Les bois riches en résines (p. ex. le mélèze) ont tendance à rejeter de la sève sous l'effet de la chaleur. Toujours faire un test préalable sur le chêne (acide tannique !), les bois tropicaux (composants décolorant, retardant le séchage !) ainsi que sur les matériaux en particules de bois (OSB, MDF). Porter une attention particulière aux directives du fabricant relatives à la compatibilité et au système de recouvrement.





Les surfaces compactes sont idéales, éviter de former des surplus dans les fentes et les trous (OSB) car ils resteraient collants et odorants. Éliminer jusque dans les pores les anciens recouvrements à base de laques et de résines synthétiques érodés, fissurés, détachés et écaillés, par ponçage, sablage ou décapage. Éliminer les résidus de décapage jusqu'en profondeur des pores. Poncer soigneusement les anciens traitements bien adhérents et stables à base d'huile et de résine alkyde afin de les dépolir et les lessiver/dégraissier. Dans les locaux humides, imprégner sur toutes les faces les lambris afin d'éviter le gauchissement dû à l'absorption d'humidité, assurer la ventilation par l'arrière. Imprégner sur le bois constructif avant l'assemblage. En raison du risque d'odeur par manque d'aération, ne pas appliquer de produits à base d'huile à l'intérieur des meubles et des tiroirs.

- Parquets, planchers, bois de bout, liège, terre cuite et carrelage absorbants : S'assurer que le sol est correctement monté. Placer les terres cuites et les carrelages uniquement dans des pièces dont le taux d'humidité est en équilibre et sur un fondement sec afin d'éviter les efflorescences blanchâtres et les traces d'humidité. Si possible, imprégner les carrelages secs sur toutes les faces avec l'HUILE D'IMPREGNATION BOIS avant de les poser. Les carrelages déjà posés devraient de préférence être imprégnés avec l'HUILE D'IMPREGNATION BOIS avant de les rejointoyer et de les acidifier. Éliminer les résidus de ciment sans détremper le support. Permettre au support de sécher afin d'atteindre un taux d'humidité en équilibre avant d'appliquer sur toute la surface l'HUILE D'IMPREGNATION BOIS et ensuite l'HUILE DURE PRO. Veuillez faire un essai sur les surfaces critiques. Le liège doit être posé correctement, ensuite le poncer légèrement pour aplanir les différences de niveau et colmater les fentes avec une pâte faite de farine de liège et l'HUILE D'IMPREGNATION BOIS. Maturer les zones qui, éventuellement, resteraient brillantes en effectuant un ponçage. Faire la finition avec l'HUILE DURE PRO uniquement lorsque la surface, régulièrement et suffisamment imprégnée avec l'HUILE D'IMPREGNATION BOIS, d'aspect satiné, est sèche à cœur. Poncer finement les inclusions de poussières, les fibres du bois relevées, etc.

- Les supports inadaptés sont les supports soumis aux intempéries, fortement exposés aux liquides ou au stress mécanique, p. ex. les sols des immeubles publics fortement fréquentés, les sols des locaux sanitaires, les mains courantes et les meubles de jardins soumis aux intempéries. Veiller à la protection constructive et éventuellement chimique du bois selon la norme DIN 68800 partie 3. Faire un test sur les bois exotiques, le chêne et les matériaux en particules de bois.

- Les supports déficients exigent une approche différenciée, faire un test.

2.4. Instructions de mise en œuvre

2.4.1. Instructions générales

- Vérifier l'aptitude du support comme requis (voir 2.1. et 2.3.). Examiner le pouvoir d'absorption, la solidité et la structure du support. Faire un essai sur les surfaces de haute qualité et critiques. Recourir à une main-d'œuvre suffisamment qualifiée, appliquer sans à-coups et ne pas interrompre la mise en œuvre.
- Couvrir soigneusement les surfaces ne devant pas être traitées afin de les protéger contre les projections.
- Porter un équipement de protection individuelle.
- Mélanger soigneusement jusqu'au fond du pot avant l'emploi.
- Ne pas appliquer dans des conditions humides ni sur des surfaces chauffées.
- Température minimale pendant la mise en œuvre: +18°C. Pendant le séchage, veiller à maintenir une aération et une température ambiante suffisantes, ne pas laisser la température baisser. Les couches fraîches doivent être ménagées, protégées des liquides, des salissures et de la poussière.
- Temps de séchage : en climat normal, sec au toucher au plus tôt après 24 heures. Résiste au blocage après quelques jours. Éviter d'appliquer en excédent et de former des adhérences, notamment dans les fentes de parquet et les joints.

2.4.2. Application

- L'HUILE D'IMPREGNATION est prête à l'emploi et s'applique au pinceau plat, au spalter, à la brosse à vitrifier, au rouleau à vitrifier, au pistolet ou par trempage.
- Répartir uniformément en couche fine. Répartir les éventuels excédents après 10 à 20 minutes au pinceau, à la raclette ou au chiffon jusqu'à ce que la surface soit quasiment sèche au toucher.. Une application trop épaisse ou irrégulière perturbe le séchage et crée des imperfections. Ne pas former de cernes de rouleaux, de surcharge ni de raccords surtout sur liège ou parquets..
- Éliminer également les excédents lors d'application au pistolet. Reprendre les excédents au pinceau ou au chiffon. Attention au risque d'auto-inflammation dans les filtres d'aspiration des cabines de peinture !
- Ranger les chiffons imbibés dans une boîte en métal hermétique en raison du risque d'auto-inflammation, veuillez consulter les indications de sécurité.

3. Consommation et conditionnements

La consommation est d'environ 0,03 L par m². Déterminer la consommation sur le bois de mobilier, le liège et les carrelages en faisant un essai.

Tailles des pots : 0,75 L / 2.5 L / 10 L

4. Nettoyage

Nettoyer soigneusement le matériel, les outils et les vêtements immédiatement avec le DILUANT BALSAMIQUE.





5. Stockage Dans le bidon original hermétiquement fermé, se conserve au minimum pendant 24 mois. Refermer hermétiquement les bidons ouverts. Ne jamais transvaser dans un récipient ne résistant pas aux solvants.

6. Indication de danger, instructions de sécurité et élimination Consulter la fiche de données de sécurité CE. La fiche de données de sécurité est disponible sur demande. Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Contient de l'essence d'oranges. Peut produire une réaction allergique. Les chiffons, papiers et autres matériaux absorbants qui sont imprégnés peuvent présenter un risque d'inflammation ; les stocker et les éliminer dans un récipient fermé et ininflammable.

Indications de danger : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Instructions de sécurité : Tenir hors de portée des enfants. Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Eviter le rejet dans l'environnement.

Eliminer les résidus et les récipients vides conformément aux prescriptions légales.

• Code de déchets CED: 080112
Giscode Ö100.

Déclaration Par ces informations techniques, nous apportons nos conseils, basés sur nos connaissances et notre expérience pratique. Toutes les consignes sont données sans engagement et ne dispensent pas l'entreprise de mise en œuvre de vérifier elle-même l'aptitude du produit et de choisir la méthode de mise en œuvre en fonction du support. Nous nous réservons le droit d'apporter des modifications techniques au fil du développement du produit. Des additifs d'une autre marque, pour la mise en teinte, la dilution, etc., ne doivent pas être utilisés. Vérifier les teintes avant la mise en œuvre. Au moment de la parution d'une nouvelle édition, la présente fiche technique perd automatiquement sa validité. Les indications contenues dans les fiches de données de sécurité CE, dans leur dernière édition, font foi pour la classification conformément au règlement sur les substances dangereuses, pour l'élimination, etc.

Pour : INTERIEUR / Phase : HUILEUSE
**COV Valeurs limites Cat A/h 750 g/l
2010
contient 300 g/l maximum COV**



Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.
Version aout 2019

EUROP LABO - BIOFA, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU